

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SOPIC				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	2 908 757	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 908 757	
	Production stockée*			FM	(14 769)	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	16 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	4 009 952	
	Autres produits (1) (11)			FQ	12	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 919 952	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (marchandises)*					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					
	Impôts, taxes et versements assimilés*					
	Salaires et traitements*					
	Charges sociales (10)					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS	GA	20 114
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	7 212 174
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges (12)						
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	1 743	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	10 477 211	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GG	(3 557 258)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GH	1 616 986	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI	4 407
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ	6 457 800
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL	673 167
	Différences positives de change				GM	365 000
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN	
Total des produits financiers (V)				GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GP	7 495 967
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ	375 000
	Différences négatives de change				GR	209 467
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS	
Total des charges financières (VI)				GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU	584 467	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	6 911 500	
				GW	4 966 821	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 185
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 552
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 572
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 660
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26 232
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(15 495)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	144 949
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 043 642
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 237 265
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 806 376
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 185
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	12 292
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 763
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VCN/ PRIX DE VENTE DES IMMOBILISATIONS	13 660	8 552	
PENALITES	280		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
REGUL CHARGES SOCIALES	12 292	2 185	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SOCIETE DE PARTICIPATION D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 603 668 euros
Siège social : 5 Rue Morane-Saulnier
65000 TARBES
328 768 544 R.C.S. TARBES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 4 806 376 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 806 376 euros
A titre de dividendes Soit 17,3936 euros par action	900 000,00 euros
Le solde	3 906 376 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 14 709 729 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 31 012,89 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 868 987,11 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 Septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (*contribuables célibataires, divorcés ou veufs*) ou 75 000 euros (*contribuables soumis à une imposition commune*). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 31 Décembre 2021 et situation au 30 Novembre 2022,

Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Décembre 2022 :

7 000 000 euros, soit :

- Actions ordinaires : 212,4348 € pour chacune des 31 185 actions ;
- Actions A : 84,1680 € pour chacune des 4 458 actions ;
- Actions B : 0,00 € pour chacune des Actions B, conformément à l'article 11.3. -1 -A des statuts, selon lequel au cours de l'exercice de création des Actions B, la distribution bénéficiera exclusivement aux titulaires d'Actions ordinaires et d'Actions A.
- le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 378 771,24 euros,
- le montant non éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 6 621 228,76 euros, ventilé par chaque catégorie d'actions composant le capital social, soit :
 - 6 246 007,82 € pour les Actions ordinaires ;
 - 375 220,94 € pour les Actions A ;
 - 0,00 € pour les Actions B.

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

1 500 000,00 euros, soit 28,9894 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 51 688,1002 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 448 310,424 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société FINANCIERE ANDALIB



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 5 RUE MORANE SAULNIER 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 3 2 8 7 6 2 5 4 4 0 0 0 9 5			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB 928	AC 928		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF 1 008	AG 766	242	
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 8 360	AS 2 902	5 458	
		Autres immobilisations corporelles AT 169 863	AU 78 333	91 530	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU 6 290 191	CV 375 000	5 915 191	
		Créances rattachées à des participations BB 1 616 986	BC	1 616 986	
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH		BI			
TOTAL (II) BJ		8 087 337	BK 457 929	7 629 408	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BN		
		En cours de production de services BP	BP		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV 70 755	BW		70 755
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 495 091	BY		495 091
		Autres créances (3) BZ 37 402 809	CA 7 212 174	30 190 635	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD 6 693 452	CE		6 693 452
	Disponibilités CF 769 874	CG		769 874	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH 109 893	CI		109 893	
	TOTAL (III) CJ	45 541 853	CK 7 212 174	38 329 679	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		53 629 190	IA 7 670 103	45 959 087	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 616 986	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Copie certifiée conforme à l'original

[Signature]

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2024

Désignation de l'entreprise		SOPIC		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 603 668)	DA			603 668
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			60 366
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			10 803 353
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			4 806 376
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL			16 273 764	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			6 757 885
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			21 956 900
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			236 577
	Dettes fiscales et sociales	DY			689 004
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			250
	Produits constatés d'avance (4)	EB			44 707
TOTAL (IV)	EC			29 685 323	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE				45 959 087
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
		IC			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	ID			
		IE			
		IF			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				25 183 984
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Copie certifiée
conforme à l'original

Ams

SOPIC SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux associés
SOPIC SAS
5 rue Morane-Saulnier
65000 Tarbes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes » relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53-et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note suivante de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à :

- Note c) : Immobilisations financières

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PAU, le 30 mai 2024

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux comptes

Pierre-Yves BOIX
Associé

Signé électroniquement le 30/05/2024 par
Pierre-Yves Boix

Pierre-Yves Boix

Bilan Actif

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	928	928		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 008	766	242	904
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 936	1 694	242	904
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 360	2 902	5 458	3 896
Autres immobilisations corporelles	169 863	78 333	91 530	119 570
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	178 223	81 235	96 988	123 466
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 290 191	375 000	5 915 191	5 915 169
Créances rattachées à des participations	1 616 986		1 616 986	67 665
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				22 489
TOTAL immobilisations financières :	7 907 177	375 000	7 532 177	6 005 323
ACTIF IMMOBILISÉ	8 087 337	457 929	7 629 408	6 129 693
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				14 769
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				14 769
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	70 735		70 735	26 560
Créances clients et comptes rattachés	495 091		495 091	4 520 112
Autres créances	37 402 809	7 212 174	30 190 635	17 359 477
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	37 968 634	7 212 174	30 756 461	21 906 150
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 693 452		6 693 452	9 000 000
Disponibilités	769 874		769 874	637 259
Charges constatées d'avance	109 893		109 893	123 297
TOTAL disponibilités et divers :	7 573 219		7 573 219	9 760 557
ACTIF CIRCULANT	45 541 853	7 212 174	38 329 679	31 681 475
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	53 629 190	7 670 103	45 959 087	37 811 168

Bilan Passif

SOPIC

Document soumis au contrôle

du Commissaire aux Comptes Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 24/05/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	603 668	603 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	60 366	58 757
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 803 353	17 319 615
Report à nouveau		(943 955)
Résultat de l'exercice	4 806 376	(4 070 698)
TOTAL situation nette :	16 273 764	12 967 388
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	16 273 764	12 967 388
* Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		687 032
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		687 032
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 757 885	9 001 418
Emprunts et dettes financières divers	21 956 900	13 741 992
TOTAL dettes financières :	28 714 785	22 743 409
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 577	158 836
Dettes fiscales et sociales	689 004	1 237 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	250	1 170
TOTAL dettes diverses :	925 831	1 397 339
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	44 707	16 000
DETTES	29 685 323	24 156 748
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	45 959 087	37 811 168

Compte de Résultat (Première Partie)

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 908 757		2 908 757	3 873 703
Chiffres d'affaires nets	2 908 757		2 908 757	3 873 703
Production stockée			(14 769)	(1 462 006)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 000	8 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 009 952	40 316
Autres produits			12	7 756
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 919 952	2 467 769
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 111 598	2 259 461
TOTAL charges externes :			1 111 598	2 259 461
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			75 700	57 276
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 098 027	1 321 905
Charges sociales			957 855	1 017 796
TOTAL charges de personnel :			2 055 882	2 339 701
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 114	21 860
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 212 174	3 988 189
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			7 232 288	4 010 048
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 743	255
CHARGES D'EXPLOITATION			10 477 211	8 666 741
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 557 258)	(6 198 971)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 557 258)	(6 198 971)
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 616 986	67 665
Perte supportée ou bénéfice transféré	4 407	29 368
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	6 457 800	2 039 616
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	673 167	209 799
Reprises sur provisions et transferts de charges	365 000	
Différences positives de change		213
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 495 967	2 249 628
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	375 000	365 000
Intérêts et charges assimilées	209 467	101 834
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	584 467	466 834
RÉSULTAT FINANCIER	6 911 500	1 782 795
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 966 821	(4 377 879)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 185	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 552	398 384
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	10 736	398 384
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 572	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 660	91 202
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	26 232	91 202
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(15 495)	307 181
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	144 949	
TOTAL DES PRODUITS	16 043 642	5 183 447
TOTAL DES CHARGES	11 237 265	9 254 144
BÉNÉFICE OU PERTE	4 806 376	(4 070 698)

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG avec le Règlement ANC 2014-03 mis à jour de toutes ses modifications.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|--------|
| - Logiciels | 10 ans |
|-------------|--------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Installations techniques, matériels et outillages industriels | 5 ans |
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 3 et 5, ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Stocks.

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains,
- les travaux d'aménagement et de construction,
- les taxes d'urbanisme,
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probable,
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- les frais commerciaux affectables,
- les frais de ventes aux investisseurs,
- les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

Règles & Méthodes Comptables

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Édition du 24/05/24

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

g) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 3 %
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Taux de rotation : Faible
- Taux d'actualisation de 3.17 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2023 à 317 K€. Il est externalisé pour 425 K€.

h) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

i) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

j) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts. La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier

k) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

Règles & Méthodes Comptables

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24

l) Faits marquants de l'exercice

NEANT

m) Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Etat libre

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

Le montant des honoraires 2023 de commissariat aux comptes, cabinet PKF Arsilon Commissariat aux Comptes s'élève à 11 000€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	8 990		
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 919		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	7 422		2 541
Installations générales, agencements et divers	115 748		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	297 689		3 973
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	420 859		6 514
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 347 834		1 627 128
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	22 489		
TOTAL immobilisations financières :	6 370 323		1 627 128
TOTAL GÉNÉRAL	6 801 101		1 633 643

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		7 982	1 008	
TOTAL immobilisations incorporelles :		7 982	1 936	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		1 603	8 360	
Inst. générales, agencements et divers		101 746	14 002	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		145 801	155 861	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		249 150	178 223	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		67 785	7 907 177	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		22 489		
TOTAL immobilisations financières :		90 274	7 907 177	
TOTAL GÉNÉRAL		347 407	8 087 337	

Amortissements

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	8 087	102	7 423	766
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 015	102	7 423	1 694
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 526	979	1 603	2 902
Inst. générales, agencements et divers	109 869	262	99 791	10 340
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	183 997	18 771	134 775	67 993
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	297 393	20 012	236 169	81 235
TOTAL GÉNÉRAL	306 408	20 114	243 593	82 929

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	102		
TOTAL immobilisations incorporelles :	102		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	979		
Installations générales, agencements et divers	262		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 771		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	20 012		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	20 114		

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	687 032		687 032	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	687 032		687 032	
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.	365 000	375 000	365 000	375 000
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	3 301 156	7 212 174	3 301 156	7 212 174
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	3 666 156	7 587 174	3 666 156	7 587 174
TOTAL GÉNÉRAL	4 353 189	7 587 174	4 353 189	7 587 174

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 616 986	1 616 986	0
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 616 986	1 616 986	0
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	495 091	495 091	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	33 476	33 476	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	37 286 418	37 286 418	
Débiteurs divers	82 915	82 915	
TOTAL de l'actif circulant :	37 897 900	37 897 900	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	109 893	109 893	
TOTAL GÉNÉRAL	39 624 779	39 624 779	0

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	6 757 885	2 258 546	4 499 339	
Emprunts et dettes financières divers	4 264	4 264	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	236 577	236 577		
Personnel et comptes rattachés	177 130	177 130		
Sécurité sociale et autres organismes	236 907	236 907		
Impôts sur les bénéfices	123 855	123 855		
Taxe sur la valeur ajoutée	120 800	120 800		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 312	28 312		
Dettes sur Immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	21 952 636	21 952 636		
Autres dettes	250	250		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	44 707	44 707		
TOTAL GÉNÉRAL	29 683 323	25 183 984	4 499 339	

Charges à Payer

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 801
Dettes fiscales et sociales	205 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	271 791

Produits à Recevoir

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	1 616 986
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	15 888
Personnel	
Organismes sociaux	
État	(2 000)
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	65 646
TOTAL	1 696 521

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	109 893	44 707
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	109 893	44 707

Composition du Capital Social

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	51743	
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	51743	

Le capital est composé de 35 643 parts à 16.48€ la part et 16100 parts à 1€.

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de :
1 500 000€.

Tableau de variation des capitaux propresPériode du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

SOPIC

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	603 668			603 668
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 757	1 609		60 366
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 319 615		6 516 262	10 803 353
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(943 955)		(943 955)	
Résultat de l'exercice	(4 070 698)	4 806 376	(4 070 698)	4 806 376
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	12 967 388	4 807 985	1 501 610	16 273 764

Effectif Moyen

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL		16

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	623 300	65000 TARBES

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires Commerces	2 013 397
Honoraires Logements	726 001
Refacturations Intra-groupe	165 083
Refacturations Hors-groupe	4 277
TOTAL	2 908 757

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	2 908 757
TOTAL	2 908 757

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	4 966 821	148 939
Résultat exceptionnel (hors participation)	(15 495)	
Résultat comptable (hors participation)	4 951 325	148 939

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes : AEDIFIM (2000K€), SOPIC PARIS (51K€), SOPIC FINANCES (3947K€)	6 457 800	761100
Autres produits financiers	207 709	768000
Intérêts de comptes courants	465 458	768500
Reprises sur provisions financières	365 000	786600

TOTAL	7 495 967
--------------	------------------

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts des emprunts et dettes	53 283	661100
Intérêts bancaires sur opération de financement	93	661600
Intérêts de comptes courants	156 091	668000
DAP aux dépréciations des éléments financiers	375 000	686600

TOTAL	584 467
--------------	----------------

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits sur exercices antérieurs	2 185 772100	
Cessions immobilisations corporelles	8 432 775200	
Cessions titres de participation	120 775600	

TOTAL	10 736	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalités	280 671200	
Charges sur exercices antérieurs	12 292 672000	
VNC Immobilisations incorporelles	559 675100	
VNC Immobilisations corporelles	12 980 675200	
VNC Titres de participation	120 675600	

TOTAL	26 232	
--------------	---------------	--

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Remboursement assurance	3 251
Reprise charges salariales	18 512
TOTAL	21 763

Liste des Filiales et Participations

SAS SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des réserves	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des litres détenus		Prêts et avances au profit des sociétés et non encasés remboursés	Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice c/ab)	Dividendes emboités par la société au cours de l'exercice
				Brute	Netto					
1. Filiales (+ de 50 % du capital délégué par la société).										
SAS SOPIC AQUITAINE	100 000	-1 274 682	90,00%	90 000	0	0	2 682	-1 075 427		
SAS SOPIC OCCITANIE	100 000	-1 259 766	90,00%	90 000	0	0	335 251	-399 929		
SAS SOPIC OUEST	100 000	-1 771 481	100,00%	100 000	0	0	3 038	-991 029		
SAS SOPIC PARIS	10 000	4 403 080	73,00%	7 300	5 844 800	0	155 457	-3 203 647		
SAS SOPIC RHONE-ALPES	100 000	-857 585	90,00%	90 000	0	0	448 717	-669 926		
SAS SOPIC SUD OUEST	10 000	140 791	75,00%	7 500	7 500	0	2 309	-12 075		
SNC CDV	1 000	0	71,00%	710	710	0	1 163	-12		
SNC DU PALAIS	1 600	46 621	99,00%	1 584	1 584	0	0	-496		
SNC PIC DU JER	1 000	0	99,00%	990	990	0	97 183	923		
2. Participations (10 à 50 % du capital délégué par la société).										
SAS AEDIFIM	100 000	917 086	50,00%	50 000	50 000	0	3 144 675	699 107		
SAS NATURA IMPACT	10 000	-142 759	50,00%	5 000	0	0	156 500	-269 400		
SC SOPIC FINANCES	2 432	-11 882 027	32,89%	800	800	0	0	11 941 966		
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1 000	0	40,50%	405	405	0	0	-446		
SCCV EGOITZA UBARRITZ	1 000	0	50,00%	500	500	0	4 378 728	303 998		
SCCV HARGOUS	1 000	0	50,00%	500	500	0	0	-1 792		
SCCV L'EMBLEME	1 000	0	50,00%	500	500	0	4 886 533	436 661		
SCCV LE CADRAN	1 000	0	50,00%	500	500	0	11 171	4 460		
SCCV LES FAUVETTES	1 000	0	50,00%	500	500	0	5 876 892	732 405		
SCCV SEIGNOSSE MARTICHOT	1 000	0	50,00%	500	500	0	0	-42		
SCCV VILLAS NORTONS	1 000	0	50,00%	500	500	0	7 489 964	517 943		
SNC LA SABLÈRE	1 000	0	50,00%	500	500	0	3 870 306	381 118		
SNC SOURCE ROYALE	1 000	0	50,00%	500	500	0	1 221 074	893 678		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0	0	0	0
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0	0	0	0

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG avec le Règlement ANC 2014-03 mis à jour de toutes ses modifications.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|--------|
| - Logiciels | 10 ans |
|-------------|--------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Installations techniques, matériels et outillages industriels | 5 ans |
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 3 et 5, ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Stocks.

Les en-cours de production de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- l'acquisition des terrains,
- les travaux d'aménagement et de construction,
- les taxes d'urbanisme,
- les études préalables qui sont stockées seulement si la réalisation de l'opération est probables,
- les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- les frais commerciaux affectables,
- les frais de ventes aux investisseurs,
- les frais financiers affectés aux opérations.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

g) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 3 %
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Taux de rotation : Faible
- Taux d'actualisation de 3.17 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2023 à 317 K€. Il est externalisé pour 425 K€.

h) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655 .

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

i) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

j) Engagements Hors Bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client , une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts. La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier

k) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

l) Faits marquants de l'exercice

NEANT

m) Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Etat libre

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 24/05/24

Devise d'édition EURO

Le montant des honoraires 2023 de commissariat aux comptes, cabinet PKF Arsilon Commissariat aux Comptes s'élève à 11 000€HT.

Immobilisations

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	8 990		
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 919		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	7 422		2 541
Installations générales, agencements et divers	115 748		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	297 689		3 973
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	420 859		6 514
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 347 834		1 627 128
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	22 489		
TOTAL immobilisations financières :	6 370 323		1 627 128
TOTAL GÉNÉRAL	6 801 101		1 633 643

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		7 982	1 008	
TOTAL immobilisations incorporelles :		7 982	1 936	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		1 603	8 360	
Inst. générales, agencements et divers		101 746	14 002	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		145 801	155 861	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		249 150	178 223	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		67 785	7 907 177	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		22 489		
TOTAL immobilisations financières :		90 274	7 907 177	
TOTAL GÉNÉRAL		347 407	8 087 337	

Amortissements

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	8 087	102	7 423	766
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 015	102	7 423	1 694
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 526	979	1 603	2 902
Inst. générales, agencements et divers	109 869	262	99 791	10 340
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	183 997	18 771	134 775	67 993
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	297 393	20 012	236 169	81 235
TOTAL GÉNÉRAL	306 408	20 114	243 593	82 929

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	102		
TOTAL immobilisations incorporelles :	102		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	979		
Installations générales, agencements et divers	262		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 771		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	20 012		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	20 114		

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	687 032		687 032	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	687 032		687 032	

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	365 000 3 301 156	375 000 7 212 174	365 000 3 301 156	375 000 7 212 174
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	3 666 156	7 587 174	3 666 156	7 587 174

TOTAL GÉNÉRAL	4 353 189	7 587 174	4 353 189	7 587 174
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 616 986	1 616 986	0
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 616 986	1 616 986	0
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	495 091	495 091	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	33 476	33 476	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	37 286 418	37 286 418	
Débiteurs divers	82 915	82 915	
TOTAL de l'actif circulant :	37 897 900	37 897 900	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	109 893	109 893	

TOTAL GÉNÉRAL	39 624 779	39 624 779	0
----------------------	-------------------	-------------------	----------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	6 757 885	2 258 546	4 499 339	
Emprunts et dettes financières divers	4 264	4 264	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	236 577	236 577		
Personnel et comptes rattachés	177 130	177 130		
Sécurité sociale et autres organismes	236 907	236 907		
Impôts sur les bénéfices	123 855	123 855		
Taxe sur la valeur ajoutée	120 800	120 800		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 312	28 312		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	21 952 636	21 952 636		
Autres dettes	250	250		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	44 707	44 707		

TOTAL GÉNÉRAL	29 683 323	25 183 984	4 499 339	
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	--

Charges à Payer

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 801
Dettes fiscales et sociales	205 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	271 791

Produits à Recevoir

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	1 616 986
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	15 888
Personnel	
Organismes sociaux	
État	(2 000)
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	65 646
TOTAL	1 696 521

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 24/05/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	109 893	44 707
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	109 893	44 707

Composition du Capital Social

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	51743	
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	51743	

Le capital est composé de 35 643 parts à 16.48€ la part et 16100 parts à 1€.

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de :
1 500 000€.

Tableau de variation des capitaux propres

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	603 668			603 668
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 757	1 609		60 366
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 319 615		6 516 262	10 803 353
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(943 955)		(943 955)	
Résultat de l'exercice	(4 070 698)	4 806 376	(4 070 698)	4 806 376
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	12 967 388	4 807 985	1 501 610	16 273 764

Effectif Moyen

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 24/05/24

Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL	16	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	623 300	65000 TARBES

Engagements Financiers

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "g" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	1 800 000
- Non cession de part : B14, SEIGNOSSE MARTICHOT, HARGOUS	
- Caution solidaire : LE CADRAN (800K€), PIC DU JER (1000K€)	1 800 000

TOTAL	1 800 000
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
<u>Autres engagements reçus :</u>	6 082 097
- Garantie de l'état sur les PGE : 90% de 6757885k€	6 082 097

TOTAL	6 082 097
--------------	------------------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires Commerces	2 013 397
Honoraires Logements	726 001
Refacturations Intra-groupe	165 083
Refacturations Hors-groupe	4 277

TOTAL	2 908 757
--------------	------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	2 908 757

TOTAL	2 908 757
--------------	------------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	4 966 821	148 939
Résultat exceptionnel (hors participation)	(15 495)	
Résultat comptable (hors participation)	4 951 325	148 939

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes : AEDIFIM (2000K€), SOPIC PARIS (51K€), SOPIC FINANCES (3947K€)	6 457 800	761100
Autres produits financiers	207 709	768000
Intérêts de comptes courants	465 458	768500
Reprises sur provisions financières	365 000	786600

TOTAL

7 495 967

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts des emprunts et dettes	53 283	661100
Intérêts bancaires sur opération de financement	93	661600
Intérêts de comptes courants	156 091	668000
DAP aux dépréciations des éléments financiers	375 000	686600

TOTAL

584 467

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits sur exercices antérieurs	2 185	772100
Cessions immobilisations corporelles	8 432	775200
Cessions titres de participation	120	775600

TOTAL

10 736

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalités	280	671200
Charges sur exercices antérieurs	12 292	672000
VNC Immobilisations incorporelles	559	675100
VNC Immobilisations corporelles	12 980	675200
VNC Titres de participation	120	675600

TOTAL

26 232

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Remboursement assurance	3 251
Reprise charges salariales	18 512
TOTAL	21 763

Liste des Filiales et Participations

SAS SOPIC

Période du 01/01/23 au 31/12/23

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brutte	Nette					
1. Filiales										
(+ de 50 % du capital détenu par la société).										
SAS SOPIC AQUITAINE	100 000	-1 274 682	90,00%	90 000	0			2 682	-1 075 427	
SAS SOPIC OCCITANIE	100 000	-1 259 766	90,00%	90 000	0			335 251	-389 929	
SAS SOPIC OUEST	100 000	-1 771 481	100,00%	100 000	0			3 038	-981 029	
SAS SOPIC PARIS	10 000	4 403 080	73,00%	7 300	5 844 800			155 457	-3 203 647	
SAS SOPIC RHONE-ALPES	100 000	-857 585	90,00%	90 000	0			448 717	-669 926	
SAS SOPIC SUD OUEST	10 000	140 791	75,00%	7 500	7 500			2 309	-12 075	
SNC CDV	1 000	0	71,00%	710	710			1 163	-12	
SNC DU PALAIS	1 600	46 621	99,00%	1 584	1 584			0	-498	
SNC PIC DU JER	1 000	0	99,00%	990	990			97 183	923	
2. Participations										
(10 à 50 % du capital détenu par la société).										
SAS AEDIFIM	100 000	917 086	50,00%	50 000	50 000			3 144 675	689 107	
SAS NATURA IMPACT	10 000	-142 759	50,00%	5 000	0			156 500	-289 400	
SC SOPIC FINANCES	2 432	-11 882 027	32,89%	800	800			0	11 941 966	
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1 000	0	40,50%	405	405			0	-448	
SCCV EGOITZA LIBARRITZ	1 000	0	50,00%	500	500			4 378 728	303 998	
SCCV HARGOUS	1 000	0	50,00%	500	500			0	-1 792	
SCCV L'EMBLEME	1 000	0	50,00%	500	500			4 986 533	436 661	
SCCV LE CADRAN	1 000	0	50,00%	500	500			11 171	4 460	
SCCV LES FAUVETTES	1 000	0	50,00%	500	500			5 976 862	732 405	
SCCV SEIGNOSSE MARTICHOT	1 000	0	50,00%	500	500			0	-42	
SCCV VILLAS NORTHONS	1 000	0	50,00%	500	500			7 489 964	517 943	
SNC LA SABLIERE	1 000	0	50,00%	500	500			3 970 306	381 118	
SNC SOURCE ROYALE	1 000	0	50,00%	500	500			1 221 074	833 678	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0			0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0			0	0	0
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0			0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0			0	0	0